

Rencontres de l'École doctorale d'Histoire
DE L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

Usage des Langues et Plurilinguisme

Le 28 mars 2015

Salle Marc Bloch (17 rue de la Sorbonne 75005 Paris) de 14h à 17h



Comte on edifia la tour de babiloine. et le langage fust nuie en. le roy. le langage. et les auges. la deffrent.
La construction de la Tour de Babel, miniature des
Heures de Bedford, BL, Add. MS 18850, f.17v (Paris, 1414-1423) © BnF..

Coordinateurs : Sigrid-Arielle AZEROUAL, Melissa BARRY, Mathilde BOUDIER, Claire MALIGOT et Olga POPOVA

Introduction – Sigrid-Arielle AZEROUAL, Melissa BARRY, Mathilde BOUDIER, Claire MALIGOT et Olga POPOVA

Olga POPOVA, *Plurilinguisme sur le territoire de la Babylonie au 1^{er} millénaire avant J.-C.*

Au deuxième millénaire avant J.-C., la langue akkadienne devient la langue internationale au Proche-Orient. Pourtant au premier millénaire, paradoxalement au moment où les empires akkadophones atteignent le point culminant de leur pouvoir, l'akkadien se restreint au territoire de la Mésopotamie et sur la carte linguistique de la région apparaissent d'autres langues qui entrent en concurrence avec l'akkadien. Quand les empires assyrien et babylonien se succèdent entre le VIII^e et VI^e siècle avant J.-C. dans l'établissement de leur hégémonie, c'est l'araméen, la langue des populations soumises, qui devient la langue dominante de la communication internationale en Mésopotamie, et cela malgré la protection officielle accordée par ces empires aux langues cunéiformes traditionnelles. Après la chute de l'empire babylonien, d'autres empires se succèdent sur le territoire de la Mésopotamie : l'empire des Perses achéménides (539-331), l'empire d'Alexandre le Grand, puis celui des Séleucides (331-141) et enfin l'empire parthe arsacide (à partir de 141). La situation politique au Proche-Orient de cette époque favorise l'apparition du plurilinguisme. Mais pour déterminer l'ampleur de ce phénomène, il nous faut interroger nos sources avec précaution. En effet, dans les conditions géo-climatiques de la région, ce sont essentiellement des tablettes d'argile inscrites en écriture cunéiforme qui nous sont parvenues et la disparition des autres supports, tels que les papyrus, sur lesquels étaient écrites les autres langues, donne une vision biaisée de la situation de l'époque.

Nous nous interrogerons sur la manière dont coexistent les différentes langues sur le territoire de la Mésopotamie au 1^{er} millénaire avant J.-C., sur le changement de leurs statuts avec les arrivées successives de nouveaux conquérants, sur le type des relations entre les langues parlées et les enjeux du pouvoir, ainsi que sur les possibilités et les limites de notre travail avec la documentation de l'époque.

Mathilde BOUDIER, *Grec, araméen, arabe : plurilinguisme et arabisation dans l'Église chalcédonienne en Syrie-Palestine entre le VII^e et le IX^e siècle*

La Syrie et la Palestine de l'Antiquité tardive, provinces de l'Empire byzantin, font partie d'un monde anciennement et profondément plurilingue. Le statut à part du grec, à la fois langue de culture, langue de l'administration byzantine et langue de culte, n'empêche pas l'usage d'autres langues : l'araméen, sous ses différentes formes, mais déjà aussi, à certains endroits, l'arabe. Au sein de l'Église chalcédonienne de Syrie-Palestine – que l'on peut considérer comme le prolongement, dans ces provinces, de l'Église « orthodoxe » impériale – si la langue de référence est bien le grec, des formes de plurilinguisme dominant dans la pratique.

Dans les décennies suivant la conquête arabo-islamique du Proche-Orient (années 630-640) s'amorce un processus d'arabisation, qui s'accélère à partir de la fin du VII^e siècle. Comment l'introduction et la diffusion de l'arabe ont-elles modifié le fonctionnement linguistique des populations syro-palestiniennes relevant de l'Église chalcédonienne ?

Nous verrons, à partir d'exemples tirés de la documentation épigraphique et papyrologique, que le maintien au VII^e siècle d'un encadrement ecclésiastique de langue grecque en Syrie-Palestine s'accompagne d'indices de sa mise en contact avec l'arabe. Cette incursion dans les sources documentaires fait apparaître, derrière le terme unique d'arabisation, des processus linguistiques complexes. De même, dans le champ des sources littéraires produites dans le cadre de l'Église chalcédonienne, nous observerons une pluralité de mouvements de transferts d'une langue à l'autre, dépassant le simple schéma d'un passage du grec à l'arabe, pour prendre en compte, notamment, les traductions du syriaque à l'arabe : les monastères chalcédoniens de Palestine, en tant que centres de copie, de production et de lecture de manuscrits, sont un bon point d'observation de ces évolutions linguistiques.

Melissa BARRY, *Les romans moyen-anglais Bevis of Hampton et Guy of Warwick confrontés aux « originaux » anglo-normands : traduction et perceptions identitaires.*

Dans l'Angleterre médiévale cohabitent deux vernaculaires distincts, l'anglais et le français dans sa variante « anglo-normande ». Cependant, ces deux vernaculaires sont loin d'avoir le même statut. En effet, l'anglais est la langue du quotidien, alors que l'anglo-normand fait figure de langue de l'élite, de la culture et de l'administration royale. Bien entendu, leurs statuts respectifs connaissent une évolution au cours du temps, et l'historiographie traditionnelle s'attache à souligner la renaissance de l'anglais à la fin du Moyen Âge, d'abord en tant que langue littéraire, puis en tant que langue administrative, « triomphe » qu'on associe généralement à la naissance d'un fort sentiment d'appartenance nationale en Angleterre.

Afin d'explorer les relations entre les deux vernaculaires de l'Angleterre médiévale, cette communication s'appuiera sur l'exemple précis de deux romans moyen-anglais, *Bevis of Hampton* et *Guy of Warwick*, traduits à partir de l'anglo-normand vers 1300. Ces textes étant nés d'une traduction, ce sera aussi l'occasion d'exposer brièvement les problématiques liées à l'étude de cette dernière au Moyen Âge. Surtout, l'analyse de ces sources dans une optique « nationale » paraît légitime, dans la mesure où le plus ancien manuscrit à les contenir n'est autre que l'*Auchinleck Manuscript*, très célèbre pour son contenu exclusivement en anglais et pour sa mise en scène de l'*Englishness*. La majeure partie de cette étude consistera donc en une confrontation des romans moyen-anglais à leurs « originaux » anglo-normands pour tenter de percevoir, à l'aide de l'outil lexicométrique, comment le passage d'une langue à l'autre influe sur l'expression des perceptions identitaires.

Sigrid-Arielle AZEROUAL, *Bilinguisme et plurilinguisme dans l'éducation en Angleterre au XVI^e siècle.*

Le XVI^e siècle anglais, aussi appelé siècle des Tudor, place l'apprentissage des langues au cœur de l'enseignement. L'éducation, au sens d'instruction, si elle commence à se démocratiser, grâce notamment à la philanthropie éducative reste majoritairement destinée à l'élite.

Cette communication aura pour objectif de montrer comment l'éducation se situe entre tradition et modernité, et comment l'influence humaniste, plus que le schisme a influé sur l'enseignement des langues.

Jusqu'au milieu du siècle, l'école reste la prérogative de l'Église. La rupture avec Rome change la donne avec la dissolution des monastères et la création d'écoles de grammaire (*Grammar Schools*). Notons que le terme de grammaire signifie ici grammaire latine.

L'enseignement du latin quelle que soit l'influence religieuse du pays (catholique puis protestante à partir de 1536) est la norme, apparaissant ainsi dans les statuts des écoles. L'objectif à terme étant que les enfants soient parfaitement bilingues en latin. Le bilinguisme anglais / latin est un fait social, caractérisant les membres de l'élite.

Si l'enseignement du latin n'est pas une spécificité anglaise, mais plutôt un code de l'éducation occidentale, l'Angleterre se distingue des autres pays par l'apport florissant de nouveaux outils à l'usage des latinistes débutants. L'essor de l'imprimerie favorise ce développement. Dès lors, les enfants peuvent partager un enseignement commun avec l'officialisation d'un manuel, appelé « Grammaire Royale ».

Progressivement, les écoles intègrent d'autres langues dans leurs programmes, d'abord les langues saintes (le grec et le Phébreu), considérées alors comme les langues de la culture, puis d'autres langues étrangères comme le français. On passe alors du bilinguisme au plurilinguisme dans l'école. L'éducation au XVI^e siècle participe à l'instauration de l'idéal humaniste d'une société plurilingue.

Claire MALIGOT, *Monolinguisme de droit, plurilinguisme de fait : la question du latin et des langues vernaculaires dans les débats au concile Vatican II.*

Alors que Jean XXIII entendait faire du concile Vatican II l'instrument d'une « Nouvelle Pentecôte », qu'est-ce que les évêques du concile, venus du monde entier, ont compris du concile, dont les débats se déroulaient dans la langue de l'Église et de la Tradition, le latin, mais dont aucun d'entre eux n'était un locuteur natif ? Comment dès lors ont-ils participé aux débats ? À partir de cette question provocatrice, il s'agit ici de prendre les langues, parlées et écrites au concile, comme objet en soi, car elles font paradoxalement figure d'inconnue dans l'historiographie conciliaire. Celle-ci, tout comme la mémoire de l'événement, s'est longuement intéressée à la place du latin comme langue liturgique, voire comme langue enseignée dans les séminaires, mais elle n'a que très rarement abordé la question de la langue de travail et la langue des débats du concile. Comment fonctionne une assemblée délibérative dans une situation de plurilinguisme ? Comment la situation de plurilinguisme a-t-elle pu influencer le cours des débats ? L'inégalité de capacités linguistiques, en fonction de facteurs hérités (hétérogénéité des systèmes de formation) ou de situation (pratique du latin selon le poste occupé, présence d'un réseau de collaborateurs pouvant aider à la traduction) a un impact sur le modèle d'assemblée envisagé, et l'égalité de participation au concile.

Pour étudier cette question, ainsi que les enjeux politiques et théologiques sous-jacents à l'emploi d'une langue ou d'une autre, nous reviendrons d'abord sur les conditions de langage à Vatican II, au regard du règlement conciliaire, qui prend le parti de maintenir le latin, au nom de l'Unité de l'Église et de la continuité du dogme, malgré la diversité linguistique caractérisant et l'assemblée. Ceci nous permettra dans un second temps de revenir sur le degré de *literacy* des évêques, faisant signe vers une inégale capacité de participation aux débats, évoquée dans un troisième temps, et ce, malgré les correctifs envisagés. Nous montrerons *in fine* que le recours aux langues vernaculaires et au plurilinguisme, constant dans les pratiques conciliaires et accru par la presse qui rend compte des débats, et par là même, s'invite au concile, a été un contrepoids permettant de rééquilibrer cette inégalité de fait. Ceci permet donc d'interroger les différents modèles, ecclésiaux ou politiques (voire démocratiques ?), alors en tension dans cette assemblée délibérative moderne, qui se pense sur un modèle spécifiquement ecclésial, dans la continuité de la Tradition.

Conclusion – Benoît GRÉVIN, chargé de recherche au Laboratoire de Médiévistique Occidentale de Paris (UMR 8589 – LaMOP).